

L'Adresse—M. McKinnon

pour lire avant de les présenter pour approbation officielle et ratification par le cabinet.

Il n'est peut-être pas nécessaire d'apporter d'autres preuves des efforts qu'a déployés le premier ministre pour usurper le rôle des ministres que ce que l'on convient d'appeler ce système de comités bureaucratiques et cette paperasserie sans fin qu'il a mis au point en 1979 et par lequel le rôle du ministre a été largement réduit à celui d'un secrétaire correspondant auréolé.

Le nouveau ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne)—je regrette qu'il ne soit pas à la Chambre, mais je suis certain que ses fonctions le retiennent ailleurs—a déjà commencé à faire des déclarations et son comportement devrait gêner tous ceux qui croient que le ministère de la Défense nationale mérite un ministre capable d'arrêter des programmes et de prendre des décisions de son propre chef et qui n'agit pas simplement comme le porte-parole de quiconque le premier ministre a choisi dans son cercle intime pour lui confier le rôle d'établir toute politique en matière de défense.

Par exemple, dans une entrevue récente, le ministre de la Défense nationale aurait affirmé qu'il ne voyait pas la nécessité de publier un nouveau Livre blanc sur la défense, allant jusqu'à dire que de telles études étaient compliquées, voire même ennuyantes. Le ministre aurait également affirmé qu'un Livre blanc n'était pas nécessaire étant donné l'excellence des exposés que lui avaient remis ses collaborateurs. Pour ma part, je crois que si ces documents sont si excellents, le ministre devrait s'empresse de les faire connaître à d'autres personnes intéressées, c'est-à-dire les contribuables canadiens et leurs représentants élus du Parlement.

En ma qualité de membre du gouvernement précédent, je m'étais engagé à publier un Livre blanc sur la défense dès cet automne, et je mets au défi le ministre actuel de nous indiquer quand il nous fera part de la politique de son gouvernement en matière de défense—bien entendu, s'il en a une.

Si c'est vraiment là l'attitude du ministre à l'endroit d'un Livre blanc, ce qui équivaut à une abdication de ses responsabilités de chef de ministère, il me semble que nous allons revivre les derniers jours de l'ancien gouvernement Trudeau. Sauf erreur, l'article 2 de la loi sur la Défense nationale précise que le ministre de la Défense est chargé de la direction du ministère de la Défense nationale ainsi que des Forces armées.

Certains journalistes ont déjà décelé un net glissement des prérogatives du ministère des Affaires extérieures vers le cabinet du premier ministre. Les communiqués intéressants les questions de politique étrangère émanent du bureau du premier ministre, et quand les journalistes s'adressent au ministère des Affaires extérieures, leurs interlocuteurs ignorent tout des décisions politiques, et il leur faut téléphoner au bureau du premier ministre pour pouvoir obtenir des renseignements.

Nous n'évaluons pas tant ce que les nouveaux ministres de la Défense nationale et des Affaires extérieures font en ce moment, ou sont en mesure de faire dans le futur, mais plutôt la façon dont le premier ministre et les acolytes dont il s'est entouré aborderont la politique de défense et la politique étrangère.

L'ouvrage du journaliste Peter Stursberg paru il y a peu de temps, intitulé *Lester Pearson and the American Dilemma*

(Lester Pearson et le dilemme de l'Amérique), présente une bonne analyse des idées du premier ministre à ses débuts. L'auteur y rappelle certaines erreurs d'action et d'omission de l'actuel premier ministre et y explique la grande trahison de l'héritage pearsonien dans le domaine de la politique étrangère et de la politique de défense. Des entrevues menées avec d'anciens ministres libéraux comme l'honorable Mitchell Sharp, l'honorable Paul Hellyer et l'honorable Léo Cadieux, ressort clairement l'attitude du premier ministre à l'égard du gouvernement de cabinet. La première fois qu'il devint premier ministre, il proposa d'entreprendre une étude—laquelle, croit-il, a toujours cours—sur la politique étrangère et sur la politique de défense. Il adopta à ce moment-là l'usage de recourir au bureau du Conseil privé et à ses proches conseillers du cabinet du premier ministre pour élaborer les politiques, au lieu de s'en remettre au cabinet et aux ministres compétents en la matière.

Voici, tels que les a signalés M. Stursberg dans son livre, les propos de Paul Hellyer qui nous rappelle cette pratique:

Lors des premières réunions du cabinet, il va de soi que le statu quo était prépondérant: pourquoi effectuer des changements quand l'équipe actuelle fait du bon travail...

C'était à l'époque où il parlait de réduire notre participation à l'OTAN. Il poursuit:

Peu à peu, toutefois, on s'est mis à changer d'avis, ou du moins à sembler en avoir changé, quand de plus en plus de ministres commencèrent à connaître, chacun de son côté, le point de vue du premier ministre...

... Mais avec le temps, au fil des jours, de plus en plus d'indécis se déclaraient en faveur du changement et, d'après moi, c'était là tout l'objet de la démarche.

... Fait intéressant à noter, le point de vue du ministère avait été encore une fois laissé de côté, et c'est après cela, ou du moins en ce qui concernait la discussion, qu'on se pencha sur la version d'Ivan Head, préparée probablement en collaboration avec le premier ministre. Ivan Head était le conseiller de M. Trudeau en matière d'affaires extérieures. C'est une technique intéressante.

Normalement, la personne qui rédige un document du cabinet a un avantage de 90 p. 100 sur toute autre et la façon dont ils s'y sont pris en deux ou trois occasions pour tourner la difficulté—et c'est là une technique inventée par le gouvernement Trudeau—consistait à faire rédiger le même document par quelqu'un d'autre; il ne restait plus ensuite qu'à passer poliment de l'un à l'autre.

Celui qui émanait du ministère était effectivement rejeté et celui qui avait été rédigé de façon à correspondre davantage aux vues du premier ministre était celui dont s'inspirait finalement la décision politique.

M. Trudeau n'a pas choisi de s'opposer à la politique de M. Pearson en matière étrangère et militaire seulement parce qu'elle était dominée par les militaires, mais parce que, comme M. Stursberg le montre bien, le but réel qu'il visait était de ramener au Canada toutes les troupes canadiennes d'Europe et surtout de se retirer de l'OTAN pour adopter une sorte de neutralité. S'il n'y est pas parvenu, c'est en grande partie à cause de la vive opposition de l'honorable Léo Cadieux et sans doute de celle de bien d'autres véritables libéraux, qui comme Lester Pearson lui-même, s'opposaient avec indignation à cette politique pseudo-NPD qui tenait si peu compte des réalités du monde dont le Canada fait partie.

● (1240)

Si le Canada établit la nouvelle politique qu'il entend suivre dans les années 80, tous les députés à la Chambre devraient se donner la possibilité de lire une partie des écrits de M. Stursberg qui proviennent d'enregistrements magnétiques et d'interviews pour bien se rappeler quelles sont les véritables opinions du premier ministre actuel.